

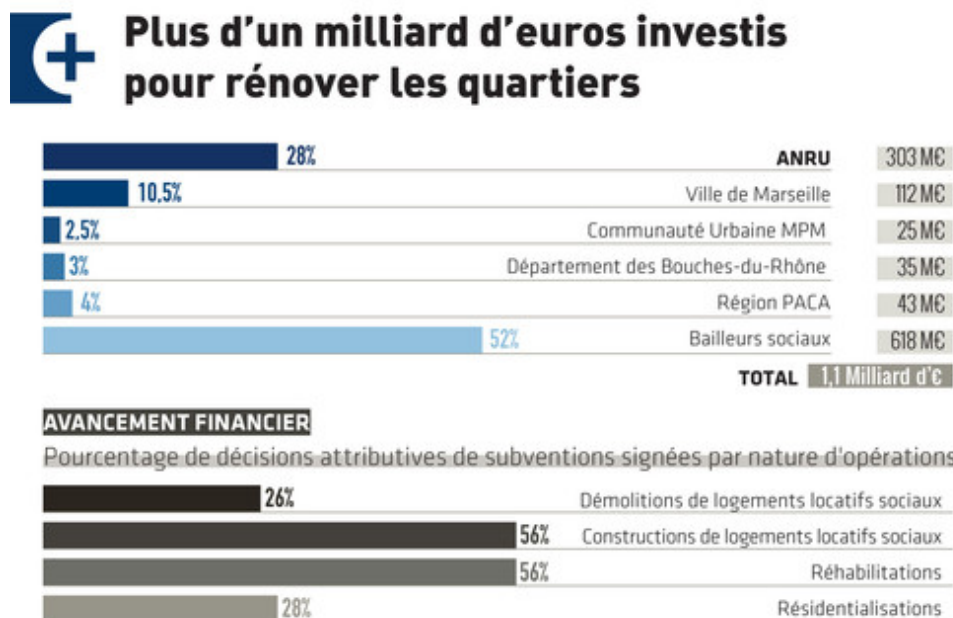
Une synergie entre l'Etat et Marseille

Une Politique Nationale :

Le GIP Marseille Rénovation Urbaine devenue aujourd'hui la Mission renouvellement urbain de la Métropole AMP coordonne et pilote la mise en œuvre à Marseille d'une politique nationale de rénovation urbaine en zones urbaines sensibles instituée par la loi du 1er août 2003 et mise en place par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

A Marseille, 1 milliard d'euros sont investis pour rénover 14 quartiers du nord, du sud et du centre de la ville. Pour mettre en œuvre cette rénovation, 13 conventions ont été signées entre tous les partenaires.

Répartition des financements



Politique de la Ville : Contrat de ville

Les sites concernés par le renouvellement urbain font partie des quartiers prioritaires pour la Politique de la Ville. Ainsi, la mission renouvellement urbaine et le service Politique de la Ville de la Métropole Aix Marseille Provence, travaillent conjointement afin de renforcer la cohérence des interventions sur ces quartiers.

[site de l'ANRU](#)

[site de la Métropole AMP - service Politique de la ville](#)

Mission renouvellement urbain / DGA DUST

Eko Activ - 174 Bd de Paris - 13002 Marseille

Tél. : 04.91.09.52.00

mru@ampmetropole.fr

<http://www.marseille-renovation-urbaine.fr/des-enjeux-forts-pour-marseille/une-synergie-entre-l-etat-et-marseille-135.html>